



## Compte rendu de la réunion

Bois Seigneur / Le Poirier  
Vendredi 22 septembre 2023 à 18h

**Vous étiez une vingtaine de riverains du quartier Bois Seigneur / Le Poirier présents au conseil quartier du vendredi 22 septembre.**

Voici ci-dessous le compte rendu de la réunion :

### 1. Nouvel aménagement RD70 Le Poirier :

- Demande de remettre les quilles mais ce n'est pas possible
- Le radar pédagogique sera bientôt remis
- La municipalité demande aux gendarmes d'être plus présents pour le contrôle radar aux jumelles
- Réflexion sur le fait de rallonger la voirie à 50km/h pour faire ralentir bien avant le dos d'âne
- Demande de rajouter un panneau 50km/h sur le panneau Lentilly

### 2. Chemin du Bois Seigneur

- Demande de limiter le tonnage au bois seigneur car les camions empreinte le raccourci
- Problème gravillons au bout du chemin du bois seigneur sur la piste cyclable : les services techniques vont intervenir grâce au nouveau matériel que la municipalité vient d'acquérir
- Proposition de se mettre en mode projet pour aménager les 4km du chemin du bois seigneur avec des riverains qui souhaitent participer au groupe de travail. Idem que ce qu'on nous avait fait pour l'aménagement du poirier. Si vous souhaitez en faire partie merci de contacter : [virginie.chaverot@mairie-lentilly.fr](mailto:virginie.chaverot@mairie-lentilly.fr)

### 3. Charpenay

- Signalement au rond-point Charpenay avant le pont à mettre pour éviter le passage des camions
- Problème de crottins de chevaux sur la piste cyclable du Charpenay
- Le panneau à la sortie de la gare est noyé par les ronces : la mairie va intervenir
- L'aménagement cyclable au Charpenay s'arrête à la limite de la Tour. Pour le moment la mairie de la tour ne souhaite pas poursuivre l'aménagement mais nous travaillons pour que ça soit fait prochainement dans l'intérêt des collégiens de la tour

- Parking du Charpenay : problème d'incivilité

#### **4. Le "Poirier**

- Remblaiement du fossé apprécié qui évite de tomber dans le fossé
- Le chemin va être continué l'année prochaine et provisoirement la municipalité va mettre un signalement
- Chemin du haut poirier il n'y a aucun panneau qui signale la vitesse à 50km/h. Il faut mettre un panneau ou du marquage au sol.

#### **5. Autres**

- Diagnostic des flux de circulation : une réunion publique sera bientôt organisée en novembre pour en faire la restitution
- Chemin des grandes terres il n'y a jamais d'intervention, la municipalité prend l'engagement de s'en occuper rapidement
- Fauchage qui passe maintenant 2 fois par an au lieu de 3 avant. Certains riverains interviennent donc devant chez eux.
- Question du tout à l'égout : compétence de la CCPA niveau budget et il y a des arbitrages

**Rappel :** Vous pouvez signaler un problème ou si vous avez une question.

- soit sur le site de la Mairie.
- soit par l'application sur votre portable.
- soit en venant à la Mairie.